

## Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales  
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille --+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69  
Courriel [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



Rama Yade et son groupe de réflexion « Allons Enfants » proposent d'imposer un service civique obligatoire pour les séniors « à partir de l'âge de la retraite jusqu'à la perte d'autonomie ».  
Tiré de discussions sur le thème de « la vieillesse n'est pas un risque! », ils se proposent de réconcilier la société avec ses aînés tout en précisant: «On mesure le progrès d'une société au traitement réservé à ses vieux »,  
***Si c'est ça le progrès, non merci !***

Section syndicale des retraité(e)s AP13  
55 avenue de la Rose  
La Brunette Bt D ext.  
13013 Marseille

A Monsieur le Directeur des services sociaux de La Poste

19 Rue Henri Barbusse  
13020 Marseille cedex 20

Monsieur,

Lors de la dernière assemblée des retraité(e)s de La poste 13, nous avons décidé d'intervenir auprès de votre service, afin de vous rappeler les trois courriers que nous vous avons envoyés, la rencontre que nous avons eu et qui sont restées sans réponse malgré vos engagements.

Les retraité(e)s de La poste ne peuvent se satisfaire de ce silence.

Les retraité(e)s ont participé durant toute leur carrière à la prospérité, à l'image de La Poste et à ce titre nous estimons que celle-ci nous ignore dès que nous ne sommes plus en activité.

Avec les bénéfices réalisés par l'entreprise, depuis de nombreuses années, tous les retraité(e)s, dont certain(e)s ont des pensions très modestes, doivent être associé(e)s à ces bons résultats financiers.

Comme les salarié(e)s de La Poste, les retraité(e)s doivent pouvoir bénéficier de droits et prérogatives spécifiques pour qu'ils ne soient pas les éternels oublié(e)s.

Alors que nous allons célébrer les 80 ans des congés payés :

Les retraité(e)s revendiquent que :

le droit aux vacances soit au même titre que celui à la retraite, à la santé, au logement, à la culture, aux loisirs.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Marseille, le 17 mars 2016

Pour la section syndicale retraité(e)s Poste 13  
Jean-Paul Castaing

Lors de notre assemblée ce jour, 17 mars 2016, il a été décidé que la journée du 31 mars 2016, (retrait de la loi El Khomri surnommée loi Berger) était la priorité afin de rassembler le plus de manifestants. Cette loi ne porte pas seulement atteinte aux droits des salarié(e)s mais impacte aussi les retraité(e)s.

Ensuite, décision prise d'envoyer la lettre (ci-contre) aux services sociaux de la Direction départementale pour être reçus avec le plus de monde possible en manifestation.

### **Quel social pour les retraité(e)s de La Poste?**

Dans ce cadre nous allons intervenir auprès des autres OS, (Sud, Fo, et associations) afin d'avoir une initiative commune.

**Nous proposerons la date du 28 avril** mais nous laissons cette date en suspend en attendant cette hypothétique

rencontre, notre volonté étant de toujours rassembler le plus de monde possible devant Barbusse.

**RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI : LES RETRAITES DE LA POSTE SERONT A NOUVEAU DANS LA RUE LE 31 MARS !**



## Un avis d'imposition immédiat.

Il s'agit d'une nouveauté pour cette année : l'avis d'imposition sera immédiatement disponible pour les contribuables qui déclareront leurs revenus de 2015 en ligne

Cette mesure permettra ainsi à ces contribuables de recevoir leur avis d'imposition directement à l'issue de la déclaration, **dès la mi-avril, alors qu'il fallait jusqu'ici attendre la fin juillet au moins,**

Les ménages non imposables remplissant une déclaration de revenus papier ne recevront en revanche l'Asdir que durant l'été, tandis que tous les ménages imposables continueront à recevoir à la même période leur avis d'imposition complété des mensualités ou acomptes déjà versés.

même si le montant de l'impôt à acquitter était immédiatement communiqué après la déclaration.

Cet avis baptisé Asdir (Avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu) indiquera notamment si le foyer fiscal est imposable ou non et permettra donc de justifier de sa situation sans attendre l'avis d'imposition, notamment pour bénéficier de certaines aides conditionnées au niveau de ressources. Pour les foyers non imposables, il servira même de document de référence, en remplacement de l'avis de non-imposition.



A Marseille, le 10 mars 2016, le Medef a brûlé (enfin la Maison en carton censé représenter le Medef) et pas un mot sur la Provence.fr

Il est vrai que 2 à 3.000 retraités dans la rue, une bonne vingtaine de postiers-retraités, ça doit faire du 80/100 manifestants pour la DCRI et donc: Sujet Inintéressante ....!

Un peu comme la Préfecture où on a été reçu par le Sous-fifre de service ....qui transmettra notre plate-forme revendicative !

Et nous pendant ce temps;

### ON S'ENFONCE DANS LA MISÈRE ET LE MAL-VIVRE DE CETTE RETRAITE TANT MALMENÉE PAR LES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS

Pourtant ....

## « On mesure le progrès d'une société au traitement réservé à ses vieux »

*Notre Assemblée de retraités du 17 mars s'est réjouie du nombre de participants à la manif du 9 mars, du nombre de retraité(e)s postier(e)s à celle du 10, mais en restant lucide sur le nombre qu'il nous faut pour enfin faire bouger les choses.*

*A décidé*

*-de l'envoi d'un tract appelant les retraités à être nombreux dans la manifestation du 31 mars.*

*-d'un tract par quinzaine ciblé sur les retraité(e)s.*

*Travailler à la mobilisation est notre tâche principale, en apportant bien sur nos revendications pour les retrait(e)s.*

## Ca mériterait d'être dans le journal de Pujadas 🎵

**Quand le Medef tente de faire pression sur la présidente de CGC l'a menaçant de ne plus la soutenir « dans son combat pour les cadres » si elle « plante la loi El Khomri »**

Les paroles volent, les écrits restent, dit le proverbe. Le président du Medef en fait l'expérience avec la divulgation de deux SMS qu'il a adressés à la présidente de la CGC, Carole Couvert, le mercredi 9 mars, au lendemain du rendez-vous de cette dernière à Matignon.

« L'attitude de la CGC est incompréhensible et nuisible. Vous avez déjà planté la loi MDS [Modernisation du dialogue social, ndlr]. Vous n'allez pas nous planter la loi MEK [Myriam El Khomri, ndlr] », a écrit le dirigeant patronal dans le premier des deux messages.

Et il ajoute

« Si vous persistez dans cette attitude « cgtiste » sur cette loi, le Medef en tirera toutes les conséquences sur nos discussions en cours ».

Le second SMS précise :

« Ce que je veux dire c'est que nous [ne] vous soutiendrons plus dans votre combat pour les cadres si vous plantez la loi MEK. »

En application de l'accord sur les retraites, des discussions doivent s'ouvrir sur l'évolution du statut cadre, mais elles n'ont pas encore débuté.

Le message du Medef aura-t-il l'effet escompté ? Nous saurons bientôt ! \*



**Dernière infos : La CFDT se dit satisfait des derniers aménagements proposés par Hollande et Valls.... et le Médef n'a pas coupé les ponts avec Laurent Berger, son secrétaire général.  
Votre conclusion est... la nôtre !**

**Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre."**

**Les Retraités CGT se sont unanimement révoltés contre le fait que la plaque honorant notre camarade Henri Auzias, fusillé par les allemands en 1944 n'ait pas trouvé de place, autre que posée sur une table le jour de la commémoration, pour honorer dignement un de ceux qui ont su, en son temps, participer à l'honneur des Postiers et la grandeur de la France et des PTT.  
Ils chargent le Syndicat Départemental de faire une demande pour que cette plaque soit enfin scellée dans un lieu visible de tous les agents .**





## Tous Dans La Rue Le 31 Mars 2016

Un vaste mouvement se construit rassemblant la jeunesse et les salariés contre la loi El Khomri. Il est en capacité de gagner ! Ce projet de liquidation du code du travail fait la quasi-unanimité contre lui. Il n'est pas étonnant de voir le MEDEF y trouver une assise supplémentaire à ses revendications auprès de l'Élysée et Matignon et la droite caresser dans le sens du poil le premier Ministre.

Que le gouvernement en soit réduit à expliquer qu'on y comprend rien, qu'il n'y aucune raison d'avoir peur est comme une insulte au monde du travail qui sait mesurer ce que droit divin patronal signifie pour porter l'exploitation capitaliste à l'extrême et substituer au code du travail une zone de non-droits pour les salariés.

Il est insupportable de nous voir traiter d'éternels opposants, de passésistes, sans propositions. La CGT exige à la

fois le retrait de ce texte et soumet à l'action et à la négociation un code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle, porté par une véritable sécurité sociale professionnelle, les 32 heures de durée du travail, l'augmentation des salaires et des retraites et pensions, des droits nouveaux pour les salariés dans les entreprises etc. A l'évidence, c'est à l'inverse des ambitions destructrices du gouvernement. Ce ne sont pas des rafistolages de façade qui vont éliminer le socle malsain d'un projet de loi qui vise à faire de la précarisation dans tous les domaines force de loi.

La journée de grèves et de manifestations du 31 mars prochain, après les mobilisations des 9, 10, 12 mars doit connaître un retentissement de très haut niveau.

C'est par millions que nous devons nous compter dans la rue.

***Oui ensemble, jeunes, actifs et retraités nous avons la force de gagner***

***Faut arrêter de râler, faut venir en discuter !***



### ***Ordre du Jour***

*Le point sur mobilisation pour le 28/4 auprès direction de la Poste*

*Les moyens à mettre en mouvement pour aller plus loin dans la situation sociale du moment*

*\*Repas pris sur place\* Nous étudions un co-vvoiturage*